

“Paradis fiscaux : enjeux et

Quelle grande puissance s'est insurgée contre le micro-État des Îles Caïmans ? Pourtant, selon les données de la Banque des règlements internationaux (BRI), cet État – une des premières places bancaires et financières mondiales – est à l'origine de la crise financière de 2008. Ces îles ne sont pas peuplées de milliers de financiers s'affairant pour faire fonctionner l'économie mondiale : ce paradis fiscal est le lieu préféré d'enregistrement des fonds spéculatifs car il permet la réalisation de transactions fictives à des fins fiscales et de prises de risques sans quasiment aucun contrôle. Ainsi, les flux d'arrivées et de sorties de capitaux ont explosé jusqu'aux années 2007-2008, au moment de la bulle de crédits qui nourrissait les subprimes.

Les Îles Caïmans présentaient alors une position extérieure bancaire (PEB) 13 000 fois supérieure à son PIB ! Le rôle central de l'État dans la crise de 2008 n'a pourtant pas ému les politiques du monde entier. Malgré les

pent aux pays les plus pauvres. La crise de la dette des pays de l'Union européenne ne serait pas aussi forte si les caisses des États n'étaient pas privées de milliards de revenus fiscaux dissimulés offshore. À l'extrême, cette dissimulation peut mettre à terre un État entier : l'exemple de la Grèce en est le plus probant.

Comme le souligne le rapport d'information sur la lutte contre les paradis fiscaux de l'Assemblée nationale diffusé fin 2013, il n'y a pas de statistique sur l'évasion fiscale et encore moins sur son coût social. On ne peut évaluer ce phénomène qu'au travers d'estimations. Le montant pour l'ensemble du monde le plus couramment estimé se situe entre 5 000 et 10 000 milliards de dollars. Pour la France, l'estimation est de l'ordre de 360 milliards, soit 17 % du PIB en 2014. Les pertes fiscales mondiales annuelles sont estimées à 130 milliards d'euros, dont 17 milliards pour la France, soit 36 % de la charge de sa dette pour 2014. Ces chiffres concernent les ménages et ne comprennent pas les avoirs offshore des entreprises qui viennent donc s'ajouter, soit une somme équivalente. 370 milliards seraient ainsi attribuables offshore aux grandes entreprises situées en France, les pertes fiscales étant à nouveau substantielles. En plus de l'aspect fiscal, on ne peut faire abstraction du rôle prépondérant des paradis fiscaux dans le blanchiment de l'argent du trafic de drogue, des armes, des êtres humains, de la corruption ou dans le financement du terrorisme, soit un volume estimé à 2-3 % du PIB mondial, un ordre de valeur se comptabilisant en milliers de milliards d'euros selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime. Paradis fiscaux, ces territoires sont aussi des lieux de complaisance pour les malfaiteurs en tout genre, de véritables paradis criminels.

Il faut tempérer les espoirs d'échange d'informations venant des États-Unis comme le règlement FATCA ou le

“L'absence d'image négative forte de l'évasion fiscale dessert malheureusement la lutte contre les paradis fiscaux et leurs pratiques”

dégâts colossaux sur l'économie mondiale, aucune mesure de rétorsion ne fut envisagée, ni aucune mise sous tutelle, à l'instar de certains pays européens qui se sont retrouvés sous la surveillance d'une « troïka » (Banque centrale européenne, Union européenne, Fonds monétaire international)...

L'absence d'image négative forte de l'évasion fiscale dessert malheureusement la lutte contre les paradis fiscaux et leurs pratiques. Pourtant, si les virements bancaires frauduleux n'émeuvent pas les médias, les conséquences sur le quotidien des citoyens sont, elles, bien visibles. Les impacts négatifs générés par les paradis fiscaux aboutissent à la distorsion des flux financiers – nuisible autant aux pays du Sud que du Nord –, comme notamment une juste répartition des impôts. Derrière l'impunité fiscale qui en découle, il faut remettre au centre du débat la notion de justice, l'impôt étant avant tout un outil au service de la justice sociale qui est bafouée lorsque, chaque année, pour 1 euro d'aide au développement, ce sont 10 euros qui échappent

“En matière d'évasion fiscale, le montant pour l'ensemble du monde le plus couramment estimé se situe entre 5 000 et 10 000 milliards de dollars. Pour la France, l'estimation est de l'ordre de 360 milliards, soit 17 % du PIB en 2014”

projet BEPS (Base Erosion and Profit Shifting, érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfice) de l'OCDE : le secret bancaire, et encore plus le secret fiduciaire, sont loin d'être enterrés.

Certified Fraud Examiner (Senior Advisor de l'ACFE France)*

perspectives”

Il existe en effet des tentatives afin de s’immiscer entre grandes puissances pour contrecarrer les luttes de pouvoir autour des paradis fiscaux.

Concernant l’initiative américaine, celle-ci est pour le moment unilatérale, aucune contrepartie n’a été offerte en échange du partage des données bancaires des citoyens américains vers les États-Unis.

S’agissant de l’OCDE, les rivalités de pouvoir géopolitique au sein de cette institution ont été démontrées par

“Contrôler, circonscrire puis supprimer les paradis fiscaux – et son corollaire : la finance offshore qui se nourrit du secret – représente un projet politique dont la portée et la complexité sont difficilement mesurables”

le passé et, même si les intentions étaient louables, les réformes n’ont pas pu aboutir. On voit difficilement comment, cette fois-ci encore, certaines mesures du projet BEPS ne se videraient pas de leur substance sous les assauts des lobbies.

Par exemple, le Royaume-Uni, le Luxembourg, les Pays-Bas et l’Espagne ont réussi à écarter des réformes le régime des *patent box*, qui permet à une entreprise exploitant des brevets localisés dans ces territoires de fortes déductions d’impôts... Lorsque l’on constate l’importance des brevets dans le développement d’industries tel que le numérique, on voit derrière ces rivalités de pouvoir États et firmes multinationales en action.

Autre exemple : lorsqu’est annoncée la publication d’informations pays par pays seulement à l’horizon 2020, son application devient en plus sujette à caution. Sous la pression permanente d’un lobby industriel particulièrement puissant, les États-Unis insistent sur la nécessité d’avancer progressivement, 2020 devenant même une échéance incertaine. De plus, ayant développé des accords FATCA dont ils contrôlent le fonctionnement, l’OCDE devra parvenir à imposer sa norme au détriment de la norme américaine, ce qui semble bien difficile car les établissements financiers américains ont depuis acquis un avantage comparatif important face à leurs concurrents étrangers. Et se pose toujours la question centrale du contrôle : quel impact

peut avoir de telles mesures en l’absence de vérification et de sanction ?

Contrôler, circonscrire puis supprimer les paradis fiscaux – et son corollaire : la finance offshore qui se nourrit du secret – représente un projet politique dont la portée et la complexité sont difficilement mesurables car cela revient à clore les rivalités de pouvoir autour du contrôle du système financier mondial, voire à remettre en question l’économie libérale et le capitalisme financier pour une alternative qui resterait à définir. Un vaste chantier ...

Il faut donc avoir un certain recul face aux discours vertueux de « lutte contre les paradis fiscaux » qui sont, comme le règlement FATCA, une représentation utile pour les États-Unis afin de contrôler toujours davantage le système financier et accroître leur souveraineté. De fait, la question des paradis fiscaux n’est en rien réglée, les outils techniques à disposition de l’évasion fiscale continuant de prospérer. L’enjeu des paradis fiscaux dépasse les mesures et les règlements : c’est la souveraineté des grandes puissances qui en est au cœur, avec d’importantes luttes de pouvoir.

On ne peut pas détacher les paradis fiscaux – souvent de minuscules territoires, à la portée politique infinitésimale – des grands États : ceux-ci les dirigent de fait

“On ne peut pas détacher les paradis fiscaux – souvent de minuscules territoires, à la portée politique infinitésimale – des grands États : ceux-ci les dirigent de fait en les laissant mettre en place les mécanismes de la finance offshore”

en les laissant mettre en place les mécanismes de la finance offshore. Seul le changement d’intérêt politique et économique de ces grands États pourrait mettre un terme à cette finance débridée. Mais l’actualité montre que la priorité actuelle est d’accroître toujours plus son pouvoir sur la finance et ses milliers de milliards de capitaux sous-jacents afin de toujours mieux contrôler le système au niveau international. ■



* Dernier ouvrage paru : *Paradis fiscaux : enjeux géopolitiques*, éditions Technip, 2015